

DÉPART À LA RETRAITE¹

LES DÉCISIONS À PRENDRE CONCERNANT LES ASSURANCES COLLECTIVES

A. JE SUIS UN RETRAITÉ DE MOINS DE 65 ANS

ASSURANCE ACCIDENT-MALADIE

1. À quelle protection ai-je droit ?

La même que celle d'un employé régulier impliquant les personnes à charge. Les coûts demeurent les mêmes. La prime sera prélevée sur le versement de votre rente.

2. Quand prend fin cette assurance ?

Le premier jour suivant le 65^e anniversaire de naissance ou le jour même s'il s'agit du 1^{er} du mois.

À partir de cette date, la RAMQ devient l'assureur pour le remboursement des médicaments.

- Vous serez automatiquement inscrit à la RAMQ pour vos médicaments ;
- Vous pourrez souscrire à une assurance accident maladie avec l'assureur de votre choix.

IMPORTANT : la personne retraitée peut adhérer à une assurance maladie complémentaire dans les 30 ou 60 jours, selon le cas, suivant la date à laquelle se termine son assurance collective de son institution.

Pour en savoir plus, la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) a fait une étude comparative des couvertures d'assurance maladie pour les personnes retraitées. Vous trouverez ce document sur le site Web de la FRUQ :

<http://www.uquebec.ca/frug/dossiers/asscoll/assurances.html>

ASSURANCE VIE DE BASE

La protection peut être maintenue jusqu'à votre 65^e anniversaire de naissance. Il importe de mentionner que le retraité, la retraitée doit décider dans les 31 jours suivant la date de retraite officielle de maintenir ou de cesser sa protection. La protection en assurance vie est ramenée à un montant égal à 50% du salaire annuel.

¹ Renseignements fournis par l'Association des retraités et des retraitées de l'UQAR (l'ARRUQAR).
Rédaction : Denis Boisvert et Pierre Laplante (15 mars 2024).

B. JE SUIS UN EMPLOYÉ DE 65 ANS OU PLUS QUI PREND SA RETRAITE

À partir de cette date, la RAMQ devient l'assureur pour le remboursement des médicaments.

- Vous serez automatiquement inscrit à la RAMQ pour vos médicaments ;
- Vous pourrez souscrire à une assurance vie avec l'assureur de votre choix ;
- Vous pourrez souscrire à une assurance accident maladie avec l'assureur de votre choix.

ASSURANCE VIE FACULTATIVE APRÈS 65 ANS

La personne retraitée peut décider de souscrire à une assurance vie auprès de l'assureur de son choix.

IMPORTANT : la personne retraitée peut également adhérer à une assurance maladie complémentaire dans les 30 ou 60 jours, selon le cas, suivant la date à laquelle se termine son assurance collective de son institution.

ASSURANCE ACCIDENT MALADIE

La Fédération des retraités de l'Université du Québec a fait une étude comparative des couvertures d'assurance maladie pour les retraités de 65 ans et plus. Sur le site Web de la FRUQ, sous la mention : **Étude comparative des couvertures d'assurance maladie**, vous trouverez deux documents à ce sujet, l'un en format PDF et l'autre en format Power Point :

<https://www.uquebec.ca/fruq/dossiers/asscoll/assurances.html>,

Essentiellement, cette étude comparative met en perspective les coûts des primes annuelles pour l'assurance vie et l'assurance-maladie, comme demandés par ces assureurs. On y retrouve aussi une description exhaustive des couvertures offertes par eux. L'étude comparative des coûts et des couvertures porte sur les trois assureurs suivants : Beneva, Manuvie et SSQ.

C. TABLEAU DES COÛTS ANNUELS AVEC RÉCLAMATIONS

BENEVA		MANUVIE voir note 1		SSQ	
série 3997 65 ans à 74 ans		emporte-moi (base) 65 à 69 ans		privilège (base) 65 à 69 ans	
Plan individuel	Plan couple	Plan individuel	Plan couple	Plan individuel	Plan couple
1 628 \$	2 461 \$	2 026 \$	3 860 \$	1 698 \$	3 199 \$

Note 1 : Avec Manuvie, il faut prévoir une prime annuelle pour une assurance voyage avec annulation de 500 \$ à 600 \$ par personne.

Les exemples de réclamations retenues :

Chiropraticien 6 visites de 50 \$
 Physiothérapeute 4 visites de 80 \$
 IRM 1 à 500 \$

D. TABLEAU DES REMBOURSEMENTS ANNUELS

		chiropraticien	physiothérapeute	IRM	TOTAL
BENEVA		210 \$	224 \$	350 \$	784 \$
MANUVIE		90 \$	60 \$	500 \$	650 \$
SSQ		126 \$	112 \$	350 \$	588 \$

CONCLUSION

Au regard de l'analyse des couvertures, il apparaît que Beneva offre de bonnes protections. Manuvie offre aussi de bonnes protections sans toutefois se démarquer nettement par rapport à Beneva.

Au regard des coûts, La Capitale Beneva offre un avantage certain. Il provient du fait que les primes sont très concurrentielles, mais aussi du fait que les frais admissibles encourus dépassant 1 000 \$ par contrat sont remboursés à 100 % (un plan couple constitue un contrat).